

Déroulement du stage de Progression vers la discipline

- Le stage de Progression vers la Discipline est une étape d'initiation à l'anesthésiologie.
- Les compétences qui devront être maîtrisées à la fin de ce stage vous permettront de prendre en charge l'anesthésiologie pour un patient avec peu de comorbidités (ASA 1-2) lors d'une procédure non complexe sous supervision directe.
- Le stage est d'une durée de 5 mois.
- Le stage d'introduction à l'anesthésiologie de nuit d'une durée d'un mois sera fait après un minimum de 3 périodes de jour.
- Le stage de Progression vers la discipline se fait à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et au CHUM.
- La responsable du stage est Dr Marie-Ève Bélanger (HMR).
- Les responsables du stage dans les différents milieux sont :
 - HMR Marie-Ève Bélanger
 - CHUM Véronique Beaudet
- Les compétences seront évaluées par des APCs (Activités Professionnelles Confiables). Les APCs vous seront fournis dans un document à la réunion d'accueil de juillet. C'est votre responsabilité d'initier les demandes d'évaluations par APCs qui seront remplis par les professeurs. Les APCs seront colligés sur le ePortfolio lorsqu'il sera disponible. En attendant des copies papiers seront disponibles.
- Un stage comporte des APC obligatoires et facultatives. Les compétences comprises dans les APCs obligatoires liées au stage doivent être maîtrisées pour que l'évaluation du stage soit un succès. Le comité de compétence révisera les évaluations de stage pour définir le succès de l'étape.
- Pour le stage de progression à la discipline les APCs sont :
 - **Obligatoires**
 - APC PD1 Réalisation d'évaluations préopératoires de patients de classe ASA 1 et 2 qui doivent subir une intervention mineure et planifiée
 - APC PD2 Préparation de la salle d'opération pour la réalisation d'interventions chirurgicales mineures et planifiées chez des patients de classe ASA 1 et 2
 - APC PD3 Monitoring de patients adultes de classe ASA 1 et 2 qui subissent une intervention chirurgicale mineure et planifiée sous anesthésie régionale ou générale
 - APC PD4 Réalisation d'un transfert pour des patients adultes de classe ASA 1 et 2 après une intervention mineure, y compris les ordonnances postopératoires

- **Facultatifs**
 - APC F3 Diagnostic et prise en charge des complications courantes (ne menaçant pas le pronostic vital) à la salle de réveil ou à l'unité de chirurgie
 - APC F15 Administration d'une anesthésie neuraxiale chez les patients de classe ASA 1 et 2 qui subissent une chirurgie non obstétricale planifiée ou urgente
 - APC F16 Obtention d'un consentement libre et éclairé pour la prestation de soins anesthésiques
 - APC F17 Prévention et reconnaissance des complications associées au positionnement du patient durant les soins anesthésiques
 - APC F27 Prise en charge des cas simples de douleur aiguë postopératoire ou traumatique et de complications courantes associées aux modalités de gestion de la douleur aiguë à la salle de réveil ou à l'unité de soins de chirurgie
- La majorité du stage se déroulera en salle d'opération dans des spécialités chirurgicales diverses qui sont classiquement associées avec des patients de classe ASA 1 et 2 qui doivent subir une intervention mineure et planifiée.
- De plus des rotations spéciales seront organisées pour permettre de maîtriser les compétences :
 - Obstétrique - 2 semaines
 - SAPO (Service d'Analgésie Post Opératoire) – 2 semaines
 - CIEPC (Clinique Investigation et d'Enseignement Pré-Chirurgie) – 2 semaines
 - Salle de réveil – 2 semaines
- Les cours de sciences de base (connaissances théoriques) sont sous forme de cours dirigés sur différents chapitres d'un livre d'anesthésiologie de référence (Barash). Ces cours seront donnés une fois par année pour tous les résidents de votre cohorte. L'horaire des cours vous sera transmis en cours d'année.